

Les diverses délégations canadiennes ont pris l'initiative dans la présentation de résolutions qui visaient à une mise en oeuvre efficace des instruments en matière de droits de la personne. Le Canada a également établi et renforcé des mécanismes permettant de s'occuper d'urgence des abus qui peuvent entraîner des exodes massifs. Nous avons appuyé les efforts déployés par les Nations Unies pour faire connaître dans le monde les normes relatives aux droits de la personne et nous reconnaissons le rôle important des organisations non gouvernementales. Nous avons aussi énergiquement appuyé le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour des services consultatifs; nous voyons en effet dans les services consultatifs un instrument clé pour persuader les Etats d'améliorer leur situation en matière de droits de la personne. Dans ce domaine, la coopération entre gouvernements et organisations non gouvernementales est d'une importance critique.

Le Canada a agi de façon concrète au sein d'autres forums multilatéraux pour traduire dans les faits sa conviction de l'importance des droits de la personne. A la récente réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kuala Lumpur, le Canada a obtenu de l'appui pour une initiative en matière de droits de la personne qui touchait les Etats du Commonwealth. De même, il a appuyé des mesures de cet ordre à l'intérieur de la Francophonie.

Notre action au niveau multilatéral traduit notre détermination de mettre en pratique l'affirmation du gouvernement canadien selon laquelle la promotion internationale des droits de la personne fait partie intégrante de la politique étrangère canadienne. Le ministère des Affaires extérieures et le Service extérieur canadien ont reçu comme mission de mettre en oeuvre la politique canadienne dans ce domaine et ils ont pris des mesures dans ce sens.

Les organisations non gouvernementales recommandent depuis longtemps que les droits de la personne soient intégrés à la politique étrangère. Le Ministère est intéressé à un dialogue permanent avec vos organisations et accueille favorablement vos propositions, vos conseils et vos initiatives. Nous trouvons particulièrement utile votre analyse de la situation des droits de la personne dans divers Etats, et nous sommes heureux qu'une journée entière sera consacrée demain à cette tâche.

J'ai brièvement indiqué certains des secteurs de préoccupations pour le Canada dans le domaine des droits de la personne. Durant ces consultations, les membres de la délégation canadienne et d'autres membres du Ministère prêteront une oreille attentive à vos propositions et avis concernant les moyens de renforcer la protection des droits de la personne.